Dispositifs OUI SI

-

CFVU 14 mai 2018

–

Université Paris Nanterre

Les dispositifs OUI SI

A Les textes

B Les réponses aux candidats

C OUI SI Etablissement

D OUI SI Filières

E Pistes

1/ Les textes

Loi Orientation et Réussite des Etudiants

Article 1er

« I. – Le premier cycle est ouvert à tous les titulaires du baccalauréat et à ceux qui ont obtenu l'équivalence ou la dispense de ce grade en justifiant d'une qualification ou d'une expérience jugées suffisantes conformément au premier alinéa de l'article L. 613-5. Afin de favoriser la réussite de tous les étudiants, **des dispositifs d'accompagnement pédagogique et des parcours de formation personnalisés tenant compte de la diversité et des spécificités des publics étudiants accueillis sont mis en place au cours du premier cycle par les établissements dispensant une formation d'enseignement supérieur**. Les
établissements communiquent chaque année au ministre chargé de l'enseignement supérieur des statistiques, qui sont rendues publiques, sur le suivi et la validation de ces parcours et de ces dispositifs. »

« **L'inscription peut**, compte tenu, d'une part, des caractéristiques de la formation et, d'autre part, de l'appréciation portée sur les acquis de la formation antérieure du candidat ainsi que sur ses compétences, **être subordonnée à l'acceptation, par ce dernier, du bénéfice des dispositifs d'accompagnement pédagogique ou du parcours de formation personnalisé proposés par l'établissement pour favoriser sa réussite.** Il est tenu compte, à cette fin, des aménagements et des adaptations dont bénéficient les candidats en situation de handicap. »

2/ Les réponses aux candidats

Quand un candidat reçoit une proposition OUI SI de Nanterre, il reçoit **un message d'accompagnement**, qui lui permet d'accepter ou de refuser la proposition en toute connaissance de cause.

Il y a 2 messages :
-un pour les filières en présentiel
-un pour les filières EAD.

L'allongement de la durée d'études d'un an, avant même d'avoir échangé avec l'étudiant, a été exclu : l'Université Paris Nanterre ne proposera que des dispositifs pédagogiques ne conduisant pas *a priori* à l'allongement de la durée d'études en 2018-2019.

Un contrat de réussite est signé en début d'année, avec les dispositifs d'accompagnement que l'étudiant doit suivre.

Une page est en cours de construction pour détailler ces dispositifs : http://oui-si.parisnanterre.fr .

Message OUI SI filières en présentiel

« Au vu de votre dossier, la commission d'examen des vœux subordonne votre admission dans la formation à l'acceptation de dispositifs d'accompagnement pédagogique destinés à favoriser votre réussite. Cet accompagnement, obligatoire, n'est pas une année préparatoire à la formation que vous avez choisie : vous vous engagerez, dès le premier semestre, dans cette formation, mais elle sera aménagée pour que vous puissiez suivre les dispositifs qui favoriseront votre réussite.

Plusieurs types de dispositifs pourront vous être indiqués :

-des ateliers dédiés à la **méthodologie** du travail universitaire et de la recherche documentaire ;
-un atelier hebdomadaire pour **consolider votre maîtrise de la langue française** ;
-des **activités en présentiel** complémentaires aux enseignements en ligne présents dans votre cursus (vous aurez ainsi accès non seulement aux modules à distance, mais aussi à un accompagnement en présentiel) ;
-un **tutorat hebdomadaire** obligatoire (des étudiants de niveau supérieur vous accompagneront dans vos apprentissages) ;
-des **activités pédagogiques** en lien avec votre discipline d'inscription.

Un contrat pédagogique sera établi au début de votre formation, qui précisera quels dispositifs sont les plus pertinents pour vous, et un suivi régulier sera effectué par votre enseignant référent.

Nous vous invitons à vous rendre sur la page http://oui-si.parisnanterre.fr afin de prendre connaissance du détail de ce dispositif ».

Message OUI SI filières EAD

Au vu de votre dossier, la commission d'examen des vœux subordonne votre admission dans la formation à l'acceptation de dispositifs d'accompagnement pédagogique destinés à favoriser votre réussite. Cet accompagnement, obligatoire, n'est pas une année préparatoire à la formation que vous avez choisie : vous vous engagerez, dès le premier semestre, dans cette formation, mais elle sera aménagée pour que vous puissiez suivre les dispositifs qui favoriseront votre réussite.

Plusieurs types de dispositifs pourront vous être indiqués :

-des ateliers dédiés à la **méthodologie** du travail universitaire et de la recherche documentaire ;
-un atelier hebdomadaire pour **consolider votre maîtrise de la langue française** ;
-un **tutorat obligatoire** (des étudiants de niveau supérieur vous accompagneront dans vos apprentissages) ;
-des **activités pédagogiques** en lien avec votre discipline d'inscription.

Un contrat pédagogique sera établi au début de votre formation, qui précisera quels dispositifs sont les plus pertinents pour vous, et un suivi régulier sera effectué.

Nous vous invitons à vous rendre sur la page http://oui-si.parisnanterre.fr afin de prendre connaissance du détail de ce dispositif.

Une combinaison de 2 types de dispositifs

2 types de dispositifs :	
1/ Les dispositifs d'établissement	2/ Les dispositifs de filière
Communs à tous les « OUI SI » de l'université, quelle que soit leur filière d'inscription	Spécifiques à la filière d'inscription des « OUI SI » (ou à la composante d'inscription)
-méthodologie du travail universitaire / tutorat méthodologique -méthodologie de la recherche documentaire (en lien avec la BU) -consolidation des compétences en français → modification des maquettes 2018 (ALF pour OUI / Consolidation des compétences pour OUI SI) -activités en présentiel parallèlement aux modules médiatisés (GR1, GR2, CME) -etc.	-suivi renforcé par l'enseignant référent -tutorat de la filière obligatoire -possibilité de créer des cours avec une méthodologie adaptée pour mieux accompagner les « OUI SI » -possibilité de créer des ressources numériques pour faciliter les apprentissages des « OUI SI » (exercices, etc.). -etc.

Des dispositifs à construire

Ces dispositifs sont à construire dans le cadre des enveloppes allouées : certaines sont déjà communiquées ; d’autres sont encore attendues.

Ci-dessous, vous trouverez le cadre de construction de ces dispositifs.

Les échanges avec les composantes vont débuter sur la base de ces propositions.

4/ Les dispositifs d’établissement

A/ Pour consolider la méthodologie du travail universitaire

- Des ateliers de méthodologie du travail universitaire (par petits groupes)
- Des ateliers de recherche du travail documentaire (par petits groupes, coordonnés par le SCD)
- Des ressources méthodologiques en ligne

B/ Pour être accompagné dans les modules médiatisés

- Accompagnement en présentiel des module médiatisés de L1: Grands repères 1 (S1), Atelier de langue française (S1), Grands repères 2 (S2), Connaissance des métiers de l'entreprise (S2)

C/ Développer l’estime et la confiance de l’étudiant.e dans sa capacité à réussir

- Ateliers de gestion du stress et des émotions
- Diplôme d'université « Tremplin réussite »
- Actions de sociabilisation des étudiants

(suite)

D/ Pour accompagner les collègues

- Coordination administrative des dispositifs OUI SI
- Formation des enseignants à l'accompagnement inclusif des OUI SI
- Formation des tuteurs

E/ Des projets d’établissement

- Parrainage
- Mentorat

5/ Les dispositifs spécifiques aux filières

A/ Accompagnement par les enseignants référents

● Accompagnement individualisé des OUI SI par un enseignant référent en L1

B/ Renforcement du tutorat

● Renforcement du tutorat disciplinaire de L1

C/ Accompagner de formats pédagogiques

● Expérimentation de formats pédagogiques innovants en L1
● Créations de ressources pédagogiques en ligne pour les OUI SI destinées à alimenter une "Pédagothèque"
● Appel à projet "Expérimentation d'activités collaboratives entre OUI et OUI SI"

D/ Renforcement de l’apprentissage des langues vivantes (CRL)

● Création d'activités pédagogiques (en présentiel / à distance) pour favoriser l'apprentissage des langues vivantes

6/ Les pistes

–

- Collaborations entre enseignants su secondaire et universitaires

- Articulation avec le NCU So skilled (+ attente des résultats de la 2e vague de NCU : NCU CARE), ainsi qu'avec le NCU ECRI+